



COMITE DU CALVADOS D'ATHLETISME
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
cd14.athletisme@gmail.com
www.cd14.athle.com

Règlement des triathlons en salle 2024/2025 BENJAMIN(E)S (U14) et MINIMES (U16)

ENGAGEMENTS

Pour faciliter le déroulement de la compétition et en ajuster les horaires si besoin, les engagements sont à faire parvenir via le **module des engagements** du site du comité **avant le jeudi 12 heures** (par les clubs).

Les athlètes, entraîneurs ou dirigeants devront vérifier que les inscriptions ont bien été prises en compte sur le site (avec les bons poids des engins et bonnes hauteurs de haies en fonction des catégories des athlètes).

Aucun rajout sur place ne doit être fait sur les feuilles par les athlètes et chef de jury sans l'aval du juge arbitre. Les performances d'athlètes n'ayant pas respecté la procédure ne seront pas prises en compte et donc non validées.

Nouveau : à la suite d'un nombre important d'inscriptions « hors délais », qui nécessite de retravailler le fichier x fois en dernière minute par les personnes concernées, il a été décidé, et pour ne pas pénaliser les athlètes hors délais : de les accepter, sous condition d'appliquer une pénalité financière (comme cela se fait un peu partout désormais) ou alors de ne pas ajouter de hors délais s'il n'est pas accepté de payer la pénalité par les fautifs. Cette **pénalité est de 15 €** par athlète/compétition et devra être réglé en début de compétition pour prétendre participer. Nous espérons que cette mesure permettra à tous de se discipliner, d'instaurer de la rigueur et de respecter le travail de l'ensemble des acteurs de l'athlétisme.

Par ailleurs, les clubs devront avertir des forfaits éventuels (pas de pénalité appliquée, et pas de certificat médical à fournir pour justifier du forfait).

Les athlètes souhaitant prétendre à la **sélection du Calvados pour les inter-comités du 23 mars 2025** devront avoir réalisé au minimum un triathlon entre le 1er novembre 2024 et le 19 janvier 2025 (lors d'épreuves ouvertes, épreuves combinées, championnats, triathlons...inscrites au calendrier de la FFA).

JURYS

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisants :

1 officiel par tranche de 4 athlètes engagés (maximum 16 officiels par club)

Exemple : $14/4 = 3,5$ soit 4 officiels

Au moins 50% de l'effectif des jurys fourni doit être diplômé (niveau 1 minimum).

Et 1 poste-clés au minimum (juge arbitre, opérateur informatique logica, starter, chrono électrique, ou fédéral dans un jury course ou concours) fourni par club au minimum (ou en cours de formation).

Des formations sont proposées toute l'année et sur simple demande auprès de la commission « formations » du CD14.

La **liste des jurys** (avec nom, prénom, n°licence FFA, fonction et épreuve souhaitée...mais ne sera pas forcément celle attribuée sur place, car c'est en fonction des retours des autres clubs) doit être envoyé par mail au directeur de réunion pour le **mercredi précédent la compétition avant 12h auprès de Laurent MEURDRA ET Vincent LESENECHAL** (mails sur les horaires des compétitions).

Aucun engagement d'athlètes ne sera pris en compte sans cette liste du jury. Des pénalités seront appliquées en cas d'abus répétés.

REGLEMENT (lors des triathlons)

Concours :

- Hauteur / Perche : 8 essais ou plus jusqu'au 1er échec (au-delà du 8e essai)
Intérêt visé : apprentissage de la gestion d'un concours par l'athlète
- Montée de barre : de 5 en 5 cm puis de 4 en 4 cm, puis 3 en 3 cm pour la hauteur - 10 en 10 cm pour la perche.
Dans la mesure du possible, adapté aux minimas des championnats régionaux...records à améliorer...
- Perche : première barre la plus basse : 1,20m
- Hauteur : en fonction du nombre d'athlètes engagés, le directeur de réunion et le juge-arbitre se réservent le droit d'adapter les montées de barres afin de ne pas prendre de retard sur l'ensemble du programme de la compétition.
- Longueur /triple / poids : 3 ou 4 essais (selon nombre d'inscrits)
En fonction du nombre d'athlètes, des possibilités techniques, logistiques et humaines, dédoublement des concours.

• Les athlètes disputent au plus un triathlon :

	Triathlons U14 (BE)		Triathlon U16 (MI)	
PLEIN AIR	<u>GÉNÉRAL</u>	1 course + 1 saut + 1 lancer	<u>GÉNÉRAL</u>	1 course + 1 saut + 1 lancer
			<u>ORIENTÉ</u> Sauts Lancers Courses Famille A demi-fond, marche Famille B, Sprint Famille C, Haies	a/ 2 concours de Sauts + 1 course b/ 2 concours de Lancers + 1 course c/ 2 courses (de familles différentes*) + 1 concours
SALLE	<u>GÉNÉRAL</u>	1 course + 1 saut + 1 lancer	<u>GÉNÉRAL</u>	1 course + 1 saut + 1 lancer
	<u>HIVERNAL</u>	50m 50m haies +1 concours	<u>ORIENTÉ</u> Sauts Courses famille A ½ fond, marche Famille B, Sprint Famille C Haies	a/ 2 concours de Sauts + 1 course b/ 2 courses (de familles différentes* sprint/haies) + 1 concours

Rappel des poids des engins et distances de haies :

	Poids		Haies			
	(Kg)	(Nb.)	(H)	Départ à la	(Écart)	Dernière à
Benjamines	2	5	0.65 m	11.50 m	7.50 m	8.50m
Benjamins	3	5	0.65 m	11.50 m	7.50 m	8.50m
Minimes Filles	3	4	0.76 m	12	8.00 m	14.00m
Minimes Garçons	4	4	0.84 m	13	8.50 m	11.50m

Par ailleurs, il semble indispensable aux dirigeants, jurys et entraîneurs de consulter le livret hivernal jeunes 2024-2025 de la FFA (site internet) afin d'avoir en possession toutes les nouveautés liées à ces catégories d'âges.

La présidente du Comité d'Athlétisme du Calvados
La commission des jeunes du Comité d'Athlétisme du Calvados